

---

## Séance du GRAPI du 13 septembre 2011

### *Chronique brevet*

*Olivier HUBERT, juriste, FIDAL*

---

#### 1. Compétence juridictionnelle

- Compétence résiduelle du tribunal de commerce :
  - *Com.*, 7 juin 2011, pourvoi n° 10-19030, *Chlorotech et a. c. Obio Group* : PIBD n° 945, III, 517 ; B20110101.
- Connexité et compétence exclusive du TGI :
  - *TGI Paris*, 3e ch., 4e sect., ord. JME, 23 juin 2011, RG n° 10/16676, *Procédés Chenel International c. Giordano Allestimenti et a.*

#### 2. Limitation de brevet

- Irrecevabilité du recours contre la décision du directeur de l'INPI limitant le brevet ;
- et possibilité de limiter la partie française d'un brevet européen :
  - *CA Paris*, pôle 5, ch. 2, 1<sup>er</sup> juillet 2011, RG n° 10/16205, *Teva Santé et a. c. Dir. de l'INPI, Eli Lilly and Company* : B20110114.

#### 3. Activité inventive

- Connaissances limitées de l'homme du métier :
  - *Com.* 21 juin 2011, *Normalu et a. c. Newmat* : B20110103.

#### 4. Copropriété de brevet et indemnisation équitable

- Indifférence de la fraude et modalités de calcul :
  - *Com.*, 12 juillet 2011, pourvoi n° 10-16911, *Styrpac et B2M industries c. Acome* : B20110108.

#### 5. Brevet européen à effet unitaire

- Recours de l'Espagne (3 juin 2011) et de l'Italie (10 juin 2011) contre la décision du 10 mars 2011 du Conseil de compétitivité autorisant une coopération renforcée dans le domaine de la création d'une protection par brevet unitaire.
- Adoption le 27 juin 2011 par le Conseil de l'UE d'une orientation générale sur les deux projets de règlement portant sur le brevet unitaire pour l'Europe.

## 6. Proposition de loi Bételle

- Présentation du rapport de M. Yung à la Commission des lois et dépôt au Sénat d'un nouveau texte (51 amendements) le 12 juillet 2011.